L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 24 MAI 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, tableaux, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—☞

A LOUER—Un joli cottage, 196 rue des Ursulines. Salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, cabinet, cave, cuisine, galerie devant et derrière, hydrant et citerne, cour pavée en Schillinger, et gaz partout. S'adresser 316 rue St-Claude 12 mai—

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste-Anne et Royale. 8 mai—1m

AVIS AUX CREANCIERS

PAR LE CONSTABLE.

The Edison Electric Illuminating Co. vs. G. C. Schunnan.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 24,221.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Paul Gaines, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au coin des rues Toulouse et Decatur, le VENDREDI, 25 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Le contenu du dit Bar room, glacière pour bière, comptoir, miroir, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON
16mai—16 22 25 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Georges Spahn et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,290—Division E.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Margaretha Bohler, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FOTTE,
24 mai—24 27—juin 2 Greffier.

Succession de Charles Tschirn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,711—Division D—Attendu que Mary Rome, veuve de Charles Schirn, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Schirn, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
23 mai—22 27—1 juin Greffier.

Succession de Harry Dupre Hays.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,274—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feu Harry Dupre Hays, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
19 mai—19 23 27 Greffier.

Succession de William Stuart vs. John Stuart et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No.36,452.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte amendé et tableau de distribution présenté par Wm. E. Huger, liquidateur de la maison notaire de John Stuart, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
17 mai—17 20 26 Greffier.

Succession de Harry D. Hays.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division C—Attendu que Adèle R. Hays a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harry D Hays, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20 mai—20 24 29 Greffier.

Succession de Henry Doscher et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,577—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Albert Doscher, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20 mai—20 24 29 Greffier.

Succession de Jno. E. Murdoch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,700—Division D. Attendu que J. E. Murdoch a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jno. E. Murdoch, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20 mai—20 24 29 Greffier.

Succession de Henry Eliermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40 884—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personne intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Behrend, liquidateur des créanciers de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
22 mai—22 26 31 Greffier.

F. M. Matthews & Co. vs Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans No 39,541—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et le compte amendé présentés par F. M. Matthews, syndic provisoire, des créanciers de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
22 mai—22 26 31 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, 24 mai, à 10 heures A. M.

Henry F. Blasco vs. ses créanciers.

Peintures, huiles, vernis, couleurs, blanc de Céruse, brosses, etc., vitrines, coffre-fort, bureaux, type-writer, comptoirs, etc., etc., plus un inventaire enregistré. Aussi, le droit d'occupation des dits lieux pour le terme non échu du bail.

Conditions—Comptant.
13 mai—13 16 20 21 22 23 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateur

Du fameux Abita Ice Bottling and Manufacturing Co., Limited.

Et une patente des Etats-Unis, No 344,708, pour la transportation des eaux minérales en blocs de glace pour l'Etat de la Louisiane.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureau—523 Carondelet.—MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juin 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson; dans cet Etat actuellement le Septième District de cette ville; et désignés par les numéros cinq et six dans l'îlet numéro 1-16, sur un plan dressé par Castaing et Cellos, et daté Nouvelle-Orléans, 15 mars 1866, déposé au bureau de J. D. Augustin, dans l'îlet borné par les rues Hector, Ann, Clinton et Millhedon, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et ensemble chacun trente pieds de face à la rue Ann, sur une profondeur de cent quarante-deux pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'ils y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur, savoir: Un billet de $50 portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 3 janvier 1893, et un billet de $100 portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 3 janvier 1893; le tout jusqu'à parfait paiement,—5 0/0 sur les dites sommes pour honoraires d'avocat—les frais de la présente vente et de la vente ainsi que taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (pour le montant de son enchère) le paiement des deux certains billets à ordre tirés par le défendeur à son propre ordre, et par lui endossés, chacun pour la somme de $100, datés du 3 juillet 1891, et payables respectivement 42 et 54 mois après leur date, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an à partir de leur date de dit intérêt étant payable semi-annuellement; et garantis par hypothèque et lien du vendeur, sur la dite propriété, selon un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 3 juillet 1891.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

McClenkey & Henderson en liquidation vs. Henry Del Sandia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,701.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droite, voies, privilèges et droits qui y appartient, servitudes ou tout ce qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le septième district de cette ville, (ancienne ville Carrollton) dans le carré d'îlet borné par les rues Adams Burdette, Zimpel et Quatrième. Le dit terrain est désigné par les Nos 7, 8 et 9 dans l'îlet Nº 36 "B", sur un plan dressé par J. H. Hamerskold, voyer, en date du 7 décembre 1846, et déposé en l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, mesurant trente (30) pieds de façade sur Adams, sur cent-vingt (120) de profondeur, entre lignes parallèles, le tout, plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le Septième District.

Hickey Friederichs vs. Bryant Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 42,616 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droite, voies, privilèges et droits qui y appartient, servitudes ou tout ce qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le septième district de cette ville, (ancienne ville Carrollton) dans le carré d'îlet borné par les rues Adams Burdette, Zimpel et Quatrième. Le dit terrain est désigné par les Nos 7, 8 et 9 dans l'îlet Nº 36 "B", sur un plan dressé par J. H. Hamerskold, voyer, en date du 7 décembre 1846, et déposé en l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, mesurant trente (30) pieds de façade sur Adams, sur cent-vingt (120) de profondeur, entre lignes parallèles, le tout, plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Mme Bridget Hanly, veuve de Francis Hanly vs Dennis B. Haggerty.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 38,713. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 19 juin 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouve, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robin, Race et Magazine, formant l'encoignure des rues Camp et Robin, et mesurant au pied américain cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles et face à la rue Robin, comprenant le tout des lots désignés par les No 7 et 8 de l'îlet Nº 58 sur le plan original du faubourg Annunciation.

2° **Un lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robin, Race, Camp et Magazine, désigné comme lot No 4 mesurant vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue Robin sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles, se composant des lots désignés par numéros 3, 4 et 5.

3° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, Erato, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 1 et mesure au pied français cent vingt pieds de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur de cent trente pieds et face à la rue Erato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 mai—17 24 31 juin 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage A ALGER,

No 113 rue Elmire, Coin de la rue Evelina.

A L'ENCAN.

Thos J. Courtney et als vs Frank Lynch No 39,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—Alfred C. Green, encanteur—Bureau, 523 rue Carondelet, MERCREDI, 30 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 16 avril 1894, et signé le 23 avril 1894, je vendrai à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage No 113 rue Elmire, dans le quinzième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Evelina, Chestnut et Market.

Le terrain est composé de deux lots Nos 21 et 22 et mesure chaque 30 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Elmire et Evelina. Le cottage est retiré de la banquette et a 5 chambres; rapportant un bon loyer.

Conditions de la vente—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de cette année 1894 en sus du prix de leur adjudication et devront faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant B. Romen, notaire.

25 avril—25—mai 2 9 16 23 30

PAR E. C. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Foncière de Choix

Dans le Sixième District.

Nos 66 et 68 rue Général Taylor.

Rapportant un loyer de $12 par mois.

A la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles.

Mercredi, 6 Juin 1894, à midi.

Succession de Joseph Raphael Brenard. No 40,867—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dat et signé le 1er mai 1894, nous procéderons à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 16ème District; les dits lots sont désignés par les Nos 15 et 16 dans l'îlet No 13, lequel îlet est borné par les rues Général Taylor, Auterlitz, Laurel et Constance (anciennement Live Oak), d'après un plan du 15 février 1849, déposé en l'étude de L. E. Morgan, notaire public; les dits lots se touchent et mesurent chacun 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Général Taylor sur les deux côtés, sur une profondeur de 110 pieds 1 pouce et 3 lignes, et le lot No 16 a une profondeur de 113 pieds 11 pouces sur l'autre côté et 110 pieds 1 pouce et 3 lignes sur l'autre côté.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le reste en 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumera les taxes de 1894, déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication et paiera les actes de vente pardevant Jas D. Taylor, Esq, notaire. Plan à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières,
201 rue Canal.
3 mai—3 6 9 16 23 30 à date.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de Meubles de Maison, Un Piano.

Un lot d'Echelles de Peintres et d'autres objets.

Succession de L. Théodore Berg.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,864.

Jeudi, 7 Juin.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—JEUDI, 7 juin 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, 356 rue Mandeville, entre Villeré et Urquhart, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 avril 1894. Dossier No 41,864, dans la susdite affaire, à l'encan il sera vendu—

Un lot de meubles de maison, un piano, des échelles de peintre, et autres objets à l'usage des peintres.

Conditions—Comptant.
24mai—24 27 30—juin 3 7

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une magnifique résidence en briques à deux étages, rue Race.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, en date du 1 mai 1894, succession John W. Glenn, décédé, Dossier No 35,605, il sera vendu à l'encan:

Deux certains lots de terre, ensemble avec cette magnifique et confortable résidence en briques à deux étages avec mansarde qui s'y trouve No 81 rue Race, formant l'encoignure des rues nord ouest St-Thomas et Race, îlet No 25 borné par les rues Robin, Chippewa, comprenant les lots un et deux; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Race et St-Thomas; chacque lots mesurant vingt-neuf (29) pieds 6 pouces de face à la rue Race sur une profondeur de cent dix (110) pieds, avec un morceau de terre dans le fond mesurant cinq pieds de face à la rue St-Thomas, sur une profondeur de cinquante-neuf pieds; toute la propriété mesure cinquante-neuf pieds de face à la rue Race sur une profondeur de cent quinze pieds et face à la rue St-Thomas avec toutes les bâtisses, constructions et améliorations qui s'y trouvent, la maisonnée en briques à deux étages avec mansarde et ses dépendances.

Conditions—Comptant. Acte de vente et la inscription des taxes pour la partie subséquente de 1894 aux frais de l'acquéreur.

11mai—11 16 23 30 juin 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de Valeur, au coin des rues Camp et Race.

Terrains, 35 pieds sur 128.

Dans l'affaire d'Eugène Dupré contre Mme Ann McConnell et autres. Vente pour ouérer du partage.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de Commerciale Place, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 16 avril 1894, et signé le 20 avril 1894, Dossier No 42,303, dans l'affaire d'Eugène Dupré contre Mme Ann McConnell et autres, pour opérer un partage, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'île borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin. Premier District de cette ville. Le lot mesure 35 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur et face sur la rue Race de 127 pieds de chaque côté et forme l'angle de la rue Race et Camp et Race.

Les améliorations consistent en un cottage en bois composé de deux chambres, cuisine, etc.

Conditions—Comptant, au moment de passer le titre, 10 pour cent du prix de l'adjudication, et l'acquéreur assumant aussi le paiement des taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 25.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Propriété d'Encoignure,

DANS LE—

DEUXIEME DISTRICT.

Une Grande et Substantielle Résidence et Magasin en Bois à deux Etages,

Coin des rues Broad et Douane

Succession d'Euphrosine Durand, épouse de Jean Marie Sahuqué.

No 40,841—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MARDI, le 5 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 avril 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Euphrosine Durand, épouse de Jean Marie Sahuqué, Dossier No 40,841, il sera vendu à l'encan—

Ce terrain de terre ensemble avec tout les les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Canal, Douane et White, et mesurant 34 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Broad sur une profondeur et face à la rue Douane de 125 pieds 1 pouce et 5 lignes et 123 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne opposée qui le divise de deux lots.

Les améliorations consistent en une bâtisse confortable en bois bâtie en briques à deux étages, cuisine attenante, ayant grand magasin au bas, et quatre chambres en haut, rapportant un revenu de 320 par mois.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 6, sur un plan annexé à un acte pardevant E. G. Geldelsbach, ancien notaire, le 1 de mai 1867, situé dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Calliope, Tchoupitoulas et Poydras, mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation, 13 pieds 9 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 150 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation, 13 pieds 9 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 150 pieds 4 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 5 et à peu près 53 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 7 et 4 étoiles, plus ou moins de largeur, ou vrant sur la rue Poydras, en usage avec les dits lots et les autres.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, ayant 6 chambres, et rapportant un revenu de $12.50 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste, s'il y en a, à un et leux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt, et les clauses usuelles de garantie. Dix pour cent de dépôt requis du montant des leur adjudication. Les taxes pour l'année courante seront assumées par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 mai—15 16 23 30—juin 6 10 13

Mme L. COUSTAROT,

Sage-femme, prévient sa clientèle qu'elle vaccine tous les samedis à midi précis, au No 50 rue St-Philippe coin Royale.
29 av—4 dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante Maison-Cottage AVEC TERRAIN EMBELLI,

NO 949 RUE CAMP,

Coin N. E. de la rue Antoine,

—ET—

Un joli cottage double en bois Nos 1,237 et 1,239 rue Magazine,

Entre les rues Valence et Bordeaux.

Succession de J. T. G. Guel.

No 41,350—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 18 avril 1894 et d'un ordre supplémentaire en date du 21 avril 1894, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour Civile de District pour l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Le charmante maison-cottage** No 949 rue Camp, coin N. E. de la rue Antoine, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut Fourchef et Antoine, retiré du trottoir, entouré d'une jolie barrière en fer, et ayant galeries, corridors, plusieurs chambres, chambres à bain, hangar, cave, etc., le terrain est embelli d'un jardin et de plateabandes. Le terrain consiste en deux lots, désignés par les Nos 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 2 pouces sur la rue Camp sur une profondeur de 125 pieds, le lot No 8 forme l'encoignure des rues Camp et Antoine mesurant au pied français un plan du faubourg Plaisant et Delachaise fait par C. A. Hedin voyer et déposé à l'étude de Théodore Pilié notaire public, les dits lots se trouvent dans un voisinage paisible et agréable, sur une rue large et entourée de bien jolie résidences étant une des plus jolie maisonnée que l'on puisse trouver.

2° **Le joli cottage double en bois** Nos 1,237 et 1,239 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Valence et Bordeaux, retiré du trottoir et ayant galerie de face et de côté, 7 chambres, cabinet, hangar, cuve et lavoir de chaque côté; le terrain comprend deux lots désignés comme suit:

1° **Un certain lot de terre** désigné par le No 7 sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, en date du 7 avril 1851, déposé en l'étude de J. A. Beard, ancien encanteur en cette ville, mesurant 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot en portion de terre** touchant au lot ci-dessus décrit, mesurant comme ayant un point de 120 pieds de distance de l'encoignure des rues Magazine et Bordeaux, 28 pieds de face à la rue Magazine, 150 pieds de profondeur sur la ligne près de la rue Valence, 99 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Bordeaux, avec un angle droit 2 pieds, puis une seconde profondeur de 50 pieds 9 pouces, et 30 pieds de large en dans le fond, ledit lot est du lot désigné par le No 8, sur le dit plan fait par Hedin avec une exception d'une parcelle de 2 pieds de face à la rue Magazine sur 50 pieds de profondeur et 30 pieds 9 pouces près sur un côté du dit lot près de la rue Bordeaux.

Ce lot a un voisinage paisible; elle est toujours occupée par de bons locataires, assurant un plus ou moins sûr et profitable.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dits billets, et assurances taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix de l'enchère seront requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

John Patrick Wallace contre James J. Wallace, mineur.

No 42,323—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No 14 rue Carondelet—N. E. Baumgardner, agent.—MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 30 avril 1894 et signé le 4 mai 1894 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division A, dans l'affaire ci dessus, les propriétés ci après décrites, à savoir

1° **Deux lots de terre,** situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet bornés par les rues Esplanade, Pauline et Marais, désignés par les Nos 15 et 16 de l'îlet Nº 52 sur un plan fait par H. Phelps, arpenteur, en date du 2 et 3 mai 1894, et déposé en l'étude de Jules Moody, ancien notaire de cette ville. Le lot No 15 mesure 22 pieds de face à la rue du Marais sur une profondeur de 125 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Le lot No 16 forme l'angle des rues Remparts et Thalie et mesure 31 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Remparts sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Thalie, ensemble avec les bâtissets et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un certain lot ou portion de terre, situé dans le premier District de cette ville, borné par les rues Tarpentine, Liberté, Franklin et Euterpe. Le dit lot, ou portion de terre, mesurant au pied français 28 pieds 1 pouce de cote des rues Liberté et Tarpentine et mesure 127 pieds 5 pouces de face à la rue Tarpentine sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, et est comprise des lots No 10, 11, 12 et 13, dans l'îlet Nº 17 dans l'affaire de la succession de Johanna Athern, veuve de Henry Jungblut, No 42,251 du dossier de la susdite cour, et déposé en l'étude de Théodore Pilié, notaire de la dite succession la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances, le lot No 11 dans l'îlet Nº 17 dans l'affaire de la succession de Johanna Athern, veuve de Henry Jungblut, No 42,251 du dossier de la susdite cour, et déposé en l'étude de Théodore Pilié, notaire de la dite succession la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances, le lot No 11 dans l'îlet Nº 17 dans l'affaire de la succession de Johanna Athern, veuve de Henry Jungblut, No 42,251 du dossier de la susdite cour, et déposé en l'étude de Théodore Pilié, notaire de la dite succession la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 7me district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Millaudon, Esther, Green et Carrollton. Le premier terrain forme les terrains Nos 1 et 2. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Millaudon et Esther, et mesure 31 pieds de façade rue Millaudon, sur 100 pieds de profondeur. Le terrain No 2 mesure 31 pieds, 9 pouces 6 lignes de façade rue Millaudon, sur 100 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis par hypothèque, etc., portant 7 0/0 par an d'intérêt jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes clauses usuelles de sécurité aux frais de l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent à la vente.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 an 12

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un grand stock de valeur d'épiceries pour famille; Vins, Liqueurs, Plateforme, Balance de comptoir. Vente d'épiceries, deux chevaux un lot de harnais, etc.

Cour Civile de District pour laparoisse d'Orléans.—Division B—No 42,638.—

Richard Toole vs ses Créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu LUNDI, 28 mai 1894, à 10 1/2 heures A. M. à l'épicerie du coin du Bord Est de la rue Prieur et l'avenue Tulane, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 15 mai 1894, et signé le 4 mai 1894.

Tout le contenu du magasin ci-dessus décrit, délivré par le ci-dessus insolvable à ses créanciers.

Conditions—Strictement comptant.
16 mai—16 20 23 27

Chances Exceptionnelles

Pour Placements Avantageux dans le Second District.

Cette belle et agréable maison double Nos 170 et 172 rue Orléans, entre Tremé et St Claude, ensemble avec 2 dits lots, borné par l'avenue Napoléon et les rues Laurel, Berlin et Annunciation, désigné par le No 16, sur un plan du 2,093 terrains dans le bourg de Freeport, dressé par Auguste S. Phelps, en date du 15 février 1849, déposé en l'étude de J. B. Lecat, ancien notaire.

Le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue Laurel, sur 125 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, contenant au dit plan ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 556